

Séance plénière du 18 au 20 décembre 2013 Rapport n° CR 114-13 Projet de budget pour 2014

Conseil régional

Groupe Europe Ecologie - Les Verts

AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 15 – Aménagement
Fonctionnement
Chapitre 937 - Environnement
Sous-fonction 76 – Patrimoine Naturel
Programme « Parcs naturels régionaux »
Action « Soutien aux programmes d'actions
et de promotion des PNR »

L'action est abondée de 0,1 M€ en AE et de 0,1 M€ en CP.

Cet amendement est gagé sur la diminution à due concurrence de la part d'autofinancement de la section de fonctionnement.

Exposé des motifs :

La Région a réitéré, au travers plusieurs délibérations cadres, son attachement au développement et au rayonnement des parcs naturels régionaux. Ce sont des territoires stratégiques d'innovation, dans lesquels sont conduites des actions de valorisation et de préservation de la biodiversité, et de lutte contre l'étalement urbain. Ils permettent ainsi la mise en œuvre concrète des objectifs du SDRIF adopté très récemment.

A cet égard, deux nouveaux projets de parc devraient bientôt aboutir : le PNR de la Brie et Deux Morins et le PNR du Bocage Gâtinais. Or, la diminution de la dotation régionale pour soutenir les programmes d'action et de promotion des parcs naturels régionaux proposée dans le budget primitif risque de contrarier fortement leur montée en régime.

En conséquence, il est proposée d'abonder l'action « Soutien au fonctionnement des PNR » de 0,1 M€ en AE et de 0,1 M€ en CP.

Mounir Satouri

Conseil régional 57, rue de Babylone - 75007 Paris Tél.: 01 53 85 69 45 - Fax: 01 53 85 69 49 www.iledefrance.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE